L'écho des Moulins

Les Coteaux de l'Yaigne
Lotissement communal

En 2012
A vous de voter

Le magazine mensuel de Nouvoitou N° 35 - Mars 2012

Nouvoitou

Sommaire

2 Retour sur… les vœux du Maire
3 Edito du Maire
3 Permanences
3 Autorisations d'urbanisme

Vie Municipale
4 Les Coteaux de l'Yaigne : nouveau lotissement
4 C'est dans les tuyaux
5 Le don d'organes
5 Résidence Jeunes Actifs
5 La Poste & le relais Saint-Martin
5 Nouveau à Nouvoitou : Pédicure Podologue

Informations communales
6 En 2012, à vous de voter !
6 Ecole du Chêne Centenaire : un jardin
7 Médiathèque « Croq'Livres »
7 Animation « Enfance - Jeunesse »
8 Théâtre en bus : Best Of
8 Spectacle Enfants « Petit à Petit »

Vie associative
9 De la Zumba avec la JSN Danse
9 Café des aidants
9 Association Solidarité Eaux Seiche
10 Association « Le Béruchot »
10 JSN Sophrologie
10 JSN Football
11 Amigo Bretagne & France Adot : fest-noz
11 Motards nouvoitouciens

12 A votre service

12 Agenda de Mars

n° 35 - mensuel
Mars 2012

L'écho des Moulins

Dépôt des articles :
Vos articles sont à fournir **avant le 5 mars 2012** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins d'Avril.
Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie de Nouvoitou, Associations, F. Pelhate, C. Cordon, Cie DCA

Directeur de la publication
Jean-Marc Legagneur

Chargée de communication
Sandrine Quéméner

ISNN en cours

Conception/réalisation graphique
Grapheti - Rennes © 2012

Retour sur…
Les vœux du maire

Vendredi 20 janvier, 200 personnes avaient répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour partager ensemble la traditionnelle cérémonie des vœux.

« Ce rendez-vous est l'occasion de faire part de la vie communale, des réalisations et des projets ». Le maire a ainsi évoqué les principales actions menées depuis 3 ans : la réouverture d'un commerce, l'opération « Cœur Village », la maison des jeunes actifs…

Côté projet 2012 : le lancement des travaux relatifs à la maison paramédicale, à la ZAC sur le secteur de Chalau… et l'étude de projets tels que le futur parc des sports, l'accueil scolaire 2017.

A l'occasion de cette cérémonie des vœux, un hommage a été rendu à Christian Poirier, passionné de l'histoire de Nouvoitou, qui s'est vu remettre à titre posthume la médaille du citoyen d'honneur.

Les sportifs Nouvoitouciens ont également été mis à l'honneur et 18 médailles du travail ont été remises.

Lundi 23 janvier, c'était aux acteurs de la vie économique que le maire, entouré de l'équipe municipale, présentait ses vœux.

Permanence de Monsieur le Maire :

chaque samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous.

Permanence des adjoints :

chaque samedi de 10h à 12h
▼ 3 mars :
N. DELSAUX (Enfance et Jeunesse)
et AM. SELLIER (Vie sociale et Emploi)
▼ 10 mars :
D. COPPIN (Finances)
et C. FABIEN (Culture et Vie associative)
▼ 17 mars :
S. LENFANT (Urbanisme et Environnement)
et P. LEBORGNE (Voirie et Infrastructures)
▼ 24 mars :
N. DELSAUX (Enfance et Jeunesse)
▼ 31 mars :
C. FABIEN (Culture et Vie associative)

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 1er et le 31 janvier 2012

▼ Mickaël Loisel, « Les Mottes » : construction d'un abri de jardin et d'un car-port
▼ Sylvain Blaise, « L'Ourmais » : construction d'un garage et d'un abri de jardin
▼ Arnaud Devillez, 50 rue Beauvallon : pose de fenêtre de toit
▼ Olivier Decote, 5 Impasse des Tonneliers : réalisation d'une clôture
▼ Pascal Leux, 52 rue Beauvallon : remplacement de vélux

▼ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole :
02 99 37 42 71
Permanence de Madame Toutin
le mercredi 14 mars de 9h à 12h

▼ Architecte Conseil : 02 99 37 42 71
Permanence de Monsieur Fresneau
le mercredi 14 mars de 9h à 12h

Edito

C'est pas ma faute !

Collectivités locales : cible du chef de l'État.

Et voici que selon le Président, ce sont les élus locaux qui collectivement sont en partie responsables du gigantesque déficit public* de la France. Après les 35 heures, l'immigration, les fonctionnaires entres autres bouc émissaires, c'est au tour des collectivités locales d'être la cible du chef de l'Etat.

Pour faire bonne mesure, il s'agirait désormais de moduler les dotations de l'Etat en fonction des efforts réalisés pour contenir les dépenses communales. Entre le constat non argumenté et la mise en place de dispositions non définies, qui d'ailleurs selon les experts sont inapplicables faute de critères de mesure justes et adaptés à chaque contexte, chacun pourra en déduire les objectifs politiques de cette nouvelle annonce.

En qualité d'élus responsables, nous ne pouvons accepter que 500 000 élus locaux, dont la très grande majorité sont des personnes bénévoles engagées pour leur commune, soient traités avec autant de condescendance.

Ces attaques récurrentes contre les dépenses des collectivités, la démocratie locale et le dévouement de nos élus sont injustes et inacceptables, d'autant plus que l'Etat ne cesse de transférer ses compétences sans y associer les budgets correspondants.

Cette situation est grave puisqu'au-delà des propos qui pourraient être construits pour masquer une incapacité à traiter les causes profondes de la régression économique de notre pays et toutes ces erreurs stratégiques depuis 2007, il en ressort une volonté profonde de saborder le dynamisme de nos municipalités.

L'engagement et le travail des élus locaux, la crédibilité de leur action constituent le socle de notre démocratie. Indépendamment des orientations politiques de chacun, nous devons rejeter tout système, toute organisation et toute doctrine qui portent ou qui pourraient porter atteinte à ces valeurs républicaines qui font la fierté et la richesse de notre société.

Jean-Marc Legagneur, Maire.

** Note*
La dette publique : + 612 milliards d'euros d'augmentation en 5 ans. La France s'endette de 5 500 € de plus chaque seconde, soit 475 millions d'euros PAR JOUR, et près de 174 milliards par an...
Elle atteint 1 685 800 000 000 environ en septembre 2011 soit une dette de 25 830 € par Français.

vie municipale

Les Coteaux de l'Yaigne
Nouveau lotissement communal

Où ?
Rue de Vern, à l'entrée du bourg, dans la continuité du projet Domaine de Bellevue et à proximité immédiate des commerces et services.

Quand ?
Les travaux de viabilisation débuteront en septembre 2012 pour une période de 5 à 6 mois.
La commercialisation des lots sera initiée en juin 2012. Les candidatures peuvent d'ores et déjà être transmises en mairie en précisant votre souhait de superficie, votre situation de famille, votre statut actuel (locataire, propriétaire) et votre motivation.

Quels critères seront retenus pour sélectionnés les candidats ?
Les critères de « sélection » qui serviront à départager les candidatures sont les mêmes que ceux appliqués sur la ZAC de la Lande, à savoir :
- Situation patrimoniale (primo-accession, investissement …),
- Composition familiale,
- Investissement dans la vie locale,
- Motivation (travaillant à Nouvoitou, résidant actuellement à Nouvoitou…)
- Date de dépôt de la candidature.

Quel prix ?
Le prix sera délibéré lors d'un prochain conseil municipal. L'objectif est de s'approcher des prix pratiqués sur la ZAC de la Lande, soit entre 150 et 160 € TTC par mètre carré en fonction de la taille du lot.

Combien de lots et quelle superficie ?
22 lots seront commercialisés par la collectivité qui assure directement la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Les parcelles seront comprises entre 210 et 420 m² et répondront ainsi au critère de densité du Programme Local de l'Habitat.

Un prochain numéro de l'Echo des Moulins vous présentera plus en détail le projet urbanistique et le cahier des charges architectural.

C'est dans les tuyaux

Des travaux de renforcement des conditions d'alimentation en eau potable ont été engagés après concertation entre la municipalité et le Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg, dont nous relevons dans ce domaine.
Ils ont actuellement lieu sur la commune de Châteaugiron, entre la zone d'activités de Rocomps et le rond-point d'Hyper U. Ils visent à augmenter la section de la principale conduite d'amenée d'eau potable sur notre agglomération.
L'opération a pour objet de résorber les problèmes ponctuels de baisses de pression aujourd'hui constatés auprès de certains abonnés. Elle permettra à la collectivité de disposer d'une défense incendie efficace, en assurant des conditions de débit et de pression satisfaisantes sur l'ensemble des poteaux incendie de l'agglomération, notamment ceux situés aux points hauts. Ces travaux sont également apparus comme une nécessité au regard des perspectives de développement de Nouvoitou.
Leur prise en charge de leur montant de 251 160 € TTC est partagée entre le SIE de Châteaubourg, Territoires et Développement (aménageur de la ZAC de la Lande) et la commune de Nouvoitou.

vie municipale

Mon autre carte VITALE
Le don d'organes

Au nom de la Vie!
FRANCE ADOT
FRANCE ADOT - BP 35 - 75462 PARIS Cedex 10
www.france-adot.org
N'oubliez pas d'informer vos proches de votre volonté.

La nature a offert aux femmes le pouvoir de donner la vie. La médecine et les progrès de la science ont offert aux humains sans distinction de sexe, le pouvoir de redonner la vie.

Ce qui devrait être un acte d'extrême générosité reste un fait rarissime. Non pas que l'homme ne soit pas généreux par nature, l'altruisme est la base même de toutes civilisations évoluées. Le vrai problème est dans le fait que de son vivant personne ne pense vraiment à la mort, qui plus est, quand celle-ci arrive de manière brutale et non préméditée.

Le don d'organes est un geste généreux et simple. Simple en théorie à condition d'avoir fait connaître sa position auprès de ses proches ou en portant sur soi la carte de donneur d'organes. Une deuxième carte vitale, non pas pour soi mais pour les autres. En 2010, il y a eu 3 049 morts cérébrales recensées (mort cérébrale ou encéphalique qui permet le prélèvement d'organes). Seules 1 476 ont donné lieu à un ou plusieurs prélèvements.

Il faut savoir qu'en 2010, 14 400 malades ont eu besoin d'une greffe d'organes, seules 4 705 personnes ont été greffées (dont 298 provenant de donneur vivant).
Sans rendre ces chiffres alarmistes, la fondation France Adot et l'association Amigo Bretagne organisent des manifestations pour faire connaître et démocratiser le don d'organes en France.

Samedi 10 mars à la salle « Le Bocage », aura lieu un fest-noz au profit du don d'organes. En plus de l'aspect festif de cette manifestation, des représentants de ces deux associations seront présents pour répondre à toutes vos interrogations.

Christophe Fabien
Adjoint au Maire.

Résidence
Jeunes Actifs

Monsieur le Maire et Monsieur Bondiguel, directeur d'Archipel Habitat, ont signé le 24 janvier dernier, devant Maître Jan, les actes nécessaires à l'acquisition du local Jeunes et la cession des droits à construire au profit d'Archipel Habitat. Ainsi, ce sont 10 logements locatifs sociaux à destination des jeunes actifs qui seront livrés à l'automne prochain. En rez-de-jardin de ce bâtiment, le nouvel espace Jeunes de la commune verra le jour.

La Poste
& le relais Saint-Martin

Jeudi 26 janvier, en présence de Monsieur le Maire, Sophie Brunet, directrice du bureau de poste de Châteaugiron, signe une convention Relais poste-commerçant avec Jacqueline Simon-Gaudin et son époux. Une prestation s'ajoute au bar-tabac-jeux. Outre la vente de timbres, le commerce assure depuis le 1er février le retrait des colis, la réception et l'envoi de lettres recommandées. Ce service de proximité aux habitants verra ses offres évoluer avec le temps.

Pratique

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi de 7h30 à 20h, le dimanche de 8h à 13h. Fermé le lundi et les jours fériés.

Nouveau à Nouvoitou
Pédicure Podologue

▼ Stéphanie Chomel est installée depuis le 13 février au 4, rue de Vern (ancien presbytère).

Vous pouvez la contacter au 02 90 56 83 40.

informations communales

En 2012,
À vous de voter !

Cette année, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire le Président de la République et les députés. Mode d'emploi pour exercer son devoir civique.

Le mode de scrutin

Ces élections ont lieu tous les cinq ans et se déroulent sur deux tours maximum, par suffrage universel direct.

• Pour les présidentielles

Le candidat doit obtenir la majorité absolue pour être élu au premier tour. Si aucun candidat n'obtient pas plus de 50% des suffrages exprimés, seuls les deux candidats qui arrivent en tête peuvent se présenter au second tour. Est alors élu celui ayant obtenu le plus de voix.

• Pour les législatives

Pour être élu dès le premier tour, le candidat doit avoir recueilli plus de 50% des suffrages exprimés représentant au minimum 25% des électeurs inscrits. Au second tour, ne peuvent se maintenir que les candidats ayant obtenu les voix d'au moins 10% des suffrages exprimés et d'au moins 12,5% des inscrits ou, à défaut, les deux candidats arrivés en tête.

Les bureaux de vote

Les trois bureaux de vote se tiendront à l'école du Chêne Centenaire de 8h à 18h.

La carte électorale

Une nouvelle carte électorale sera éditée pour tous les électeurs. Elle sera identique à la précédente et portera un bandeau tricolore « bleu, blanc, rouge » avec effigie de la Marianne.
Cette carte parviendra à votre domicile entre le 15 mars et le 15 avril.
Si une carte n'a pu être distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. L'électeur peut alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Le vote par procuration

Si vous devez vous absenter le jour d'une élection, vous pouvez faire établir une procuration permettant de vous faire représenter par un électeur de votre choix. Dans tous les cas, vous devrez justifier auprès de l'autorité compétente de votre incapacité à vous déplacer. Les démarches sont à effectuer auprès de la gendarmerie ou du tribunal d'instance. Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur la liste électorale de la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Les dates à retenir

• Les dimanches **22 avril et 6 mai** pour **l'élection présidentielle**
Cette élection se déroule au scrutin uninominal majoritaire à deux tours ; ce qui signifie que l'électeur doit choisir un candidat parmi plusieurs.

• Les dimanches **10 et 17 juin** pour **les élections législatives**

Elles permettent l'élection des 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale. Le mode de scrutin est uninominal majoritaire à deux tours.

On vote pour un candidat et son suppléant (chargé de remplacer le député en cas de démission ou de décès).

Ecole
du Chêne Centenaire

Le jardin : un beau projet qui continue

A la rentrée, nous avons retrouvé le jardin dans un drôle d'état. Les mauvaises herbes avaient envahi les parcelles. Il restait quelques tomates, quelques échalotes et des graines de fleurs.
Nous avons commencé par désherber. Ensuite des parents sont venus, hors temps scolaire, pour bêcher la terre. Nous avons semé de l'engrais vert et quelques légumes d'hiver, car le temps était très doux et la terre n'était pas froide.
Des employés de la commune sont venus mettre du bois fragmenté dans les allées.
Nous avons étalé les feuilles mortes sur la terre.
Il nous reste encore du travail mais nous espérons que notre jardin sera très beau au printemps !

Les enfants de CP-CE1

informations communales

Médiathèque
« Croq'Livres »

Le printemps des poètes 2012 : « Apéroésies »

Cette année, le thème abordé est celui de « l'Enfance », des souvenirs propres à chacun, une vie qui commence pour d'autres.
Nous vous invitons à une soirée festive au café « Relais Saint-Martin » **le jeudi 15 mars à 18h30**.
La compagnie « **Les ateliers du vent** », trois comédiens et une chanteuse vous propose « Apéroésies » :
des poésies dites, lues et chantées, entrecoupées de pauses-rafraîchissements.
Venez nombreux ! Un verre vous sera cordialement offert, vous n'avez pas besoin de réserver, il suffit juste d'être à l'heure.
Public à partir de 6 ans.

Pratique

Renseignement à la médiathèque au 02 99 37 84 71.

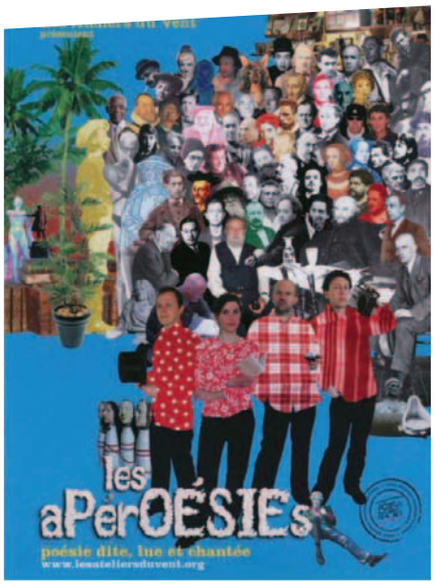

La poésie sort des cahiers...

Du 20 mars au 7 avril, la médiathèque vous invite à venir découvrir une exposition de « livres-objets de poésie ». Des objets insolites pour jouer avec les formes et la poésie !
Pour que la poésie sorte des sentiers battus. Entrée libre et gratuite.

« Des Croches et des Mots »

Ce projet avec l'école de musique et de danse du SUET consiste à « lire un album en musique », d'associer la lecture et la musique.
Des ateliers de travail auxquels participent des enfants de la commune (CM), un musicien professionnel et les bibliothécaires de la médiathèque de Nouvoitou.
Plusieurs communes participent à ce projet : Châteaugiron, Brécé, Saint Aubin du Pavail et Nouvoitou.
Les séances de répétitions se dérouleront à la médiathèque « Croq'livres » et donneront lieu à une représentation finale en présence de toutes les familles et de leurs invités, à l'école « Noël du Fail » à Vern/Seiche **vendredi 30 mars à 20h**.

Animation
« Enfance - Jeunesse »

Des rencontres intergénérationnelles pour un projet sur les livres objets.

En partenariat avec la Marpa du Parmenier, le service d'animation propose aux 6-14 ans une rencontre ludique, un temps d'échanges sur les jeux d'hier et d'aujourd'hui le mercredi 7 mars à 15h à la Marpa.

Dans le cadre du Printemps des Poètes, une animation autour de l'écriture (textes et poèmes), avec la participation de madame Guesdon, est organisée pour les 10-14 ans les mercredis 14 mars et 4 avril à 15h à la Marpa.

Ces activités permettront de créer des livres objets au cours d'un atelier jeunesse pendant les vacances d'avril.

Ces livres objets seront exposés au mois de juin dans le hall de la mairie.

Pratique

Il est impératif de remplir le dossier d'inscription pour fréquenter l'animation enfance et jeunesse, des dossiers vierges sont disponibles en mairie, à l'accueil de loisirs ainsi que sur le site d'internet.

informations communales

Théâtre en bus
Best Of

Mardi 24 avril à 20h
TNB Salle Vilar
Pièce pour 7 danseurs
Chorégraphie : Philippe Decouflé

Belle occasion de revenir sur des spectacles qui ont marqué un talentueux parcours : Philippe Decouflé nous présente un programme composé en forme de best of. De Vague café à Sombreros, en passant par Shazam ! et Codex, la compagnie DCA a développé une écriture singulière où la danse flirte avec l'humour et la poésie, ou bien se teinte d'émotion, de sensualité et de tendresse dans le métissé Octopus. Avec un désir jubilatoire de mettre le réel sans dessus dessous, et au croisement de plusieurs disciplines, Philippe Decouflé et sa bande ont joué de multiples détournements, éclairant le mouvement à la lumière du cinéma, incorporant la danse avec le cirque et la bande dessinée, composant un kaléidoscope vibrionnant.
Best Of est un catalogue parsemé de citations, d'essais et d'expérimentations. Il nous permet de prendre toute la mesure d'un art du fantasque qui s'est fortifié au cours des ans, d'une liberté créatrice qui chamboule le monde. Dans une généreuse exubérance.
Renseignements et réservations en mairie avant le 13 avril 2012 auprès de Véronique Peudenier au 02 99 37 65 18.

Pratique

– Tarifs « Spectacle + bus »
Tarif plein : 19,60 €
Pour les moins de 18 ans : 15,10 €
Pour les moins de 12 ans : 12,60 €
– Tarifs « Pour abonnés Korrigo / Spectacle seul »
Tarif plein : 17 €
Pour les moins de 18 ans : 12,50 €
Pour les moins de 12 ans : 10 €

Spectacle
Enfant
« Petit à petit »

Mercredi 7 mars 2012 à 15h et 16h15
A la salle « Le Bocage »
Compagnie Le théâtre avec un nuage de lait.

Il était une fois, une forêt, une maison, une chambre... un lit où dormait un petit bonhomme, si petit ce bonhomme qu'il tenait dans une poche. Au petit matin, une idée le tient : devenir grand.
Et pour ce faire, eh bien...

« Petit à petit » est un spectacle d'objets à fils manipulés à vue par un conteur, qui s'adresse aux tous petits de moins de 4 ans.

Durant 30 minutes, objets à fils et autres paires de chaussures discutent et taquinent les enfants. « Petit à petit », les marionnettes forment les éléments d'un mobile, univers léger, espace imaginaire du héros, le petit bonhomme...

Pratique

Tarifs : 5 € adulte - 3 € enfant
Renseignements et réservations (conseillées) au 02 99 37 65 18

vie associative

De la Zumba
Avec la JSN Danse

Qu'est-ce que la zumba ?

C'est un mélange de rythmes latinos et de mouvements de fitness. Le principe est simple : associer la danse et le sport en musclant ventre, cuisses, abdos, fessier… avec le sourire. C'est dynamique, très amusant et efficace.

Pour la petite histoire, c'est Beto Perez, le chorégraphe de Shakira qui a inventé la zumba.

La JSN Danse vous propose de découvrir la zumba sous forme de stages, animés par Andréa, professeur diplômé.

Chaque séance, se déroulera de 20h à 21h, à la salle « Le Bocage », les **vendredi 23 mars**, **mardi 24 avril** et **mardi 15 mai**.

Inscription

Date limite :
8 jours avant chaque stage.
Sur papier libre en indiquant la date du stage, vos nom, prénom, date de naissance, téléphone.

Joindre un chèque bancaire à l'ordre de la JSN Danse (6€ la séance).

Dépôt :
- au 19, avenue Jean Langlois à Nouvoitou (Christèle Dutemple)
- à la boulangerie de Nouvoitou
- par e-mail : jsndanse.nouvoitou@laposte.net (sans omettre de déposer le chèque).

Café
des aidants

Venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie.
Des temps d'échanges autour d'un café, organisés par le Clic Alli'âges et animés par des professionnels se dérouleront de 16h à 17h30 les :
Vendredi 2 mars 2012 : Dépendance et perte d'autonomie : quelle différence ?
Vendredi 6 avril 2012 : La répartition des rôles dans la famille autour de l'aidé.

Pratique

Clic Alli'âges - 1 bis rue de Provence à Chantepie
Inscription au 02 99 77 35 13.

Association
Solidarité Eaux Seiche

Nouvoitou au Congrès de France Nature Environnement
Le 28 janvier une délégation nouvoitoucienne de l'association Solidarité Eaux Seiche accompagnée d'un représentant du Béruchot était présente lors du Congrès national de FNE à Montreuil.
Ce congrès était organisé autour d'un appel lancé aux candidats des présidentielles. Appel contenant un certain nombre de mesures que les 3000 associations fédérées au sein de FNE souhaitent voire adopter pour protéger la nature et l'environnement. Les candidats sont venus présenter leurs réponses devant un public de 2500 militants venus de toute la France dont une quarantaine de la Fédération d'Ille-et-Vilaine. Voir et écouter les candidats sur le site **http://solidarite-eaux-seiche.fr/**

Alain Delorme, Président

vie associative

Association « Le Béruchot »
Journée nichoirs

Construction de nichoirs le matin, pique-nique et pose de nichoirs l'après-midi.

L'association vous invite à participer à la construction de nichoirs (pour mésanges, chauffe-souris…), d'abris pour petits mammifères comme les hérissons. Cette activité, pour toute la famille, aura lieu **samedi 10 mars** à partir de 10 h au local, le Logis des Cordeliers. Apportez clous et marteaux. La présence des parents est indispensable pour surveiller les petites mains. Puis, nous nous rendrons dans la vallée de la Seiche à Vern pour un pique-nique. Après ce repas, nous poserons un nichoir à rapace nocturne et des nichoirs de passereaux ou de chauffe-souris sur le site.

Recensement des nichoirs de la commune

Depuis de nombreuses années, l'association pose sur l'ensemble de la commune des nichoirs pour des espèces menacées dans leur milieu naturel de nidifications, dans des lieux publics et surtout chez des particuliers. Cela contribue notamment à protéger les rapaces nocturnes, chouettes et hiboux.

Pour continuer cette conservation, une restauration des nichoirs est nécessaire, voire parfois la mise en place de nouveaux nichoirs. Pour se faire, nous recherchons de nouveaux lieux, un vieux verger, un petit bois, une haie, de hauts arbres. Un lieu calme est la base de tout.

Pratique

**Si vous souhaitez un nichoir,
Si vous trouvez un rapace blessé
ou un site de nidification,
Si vous avez des hirondelles
à venir chez vous,
Contactez l'association
« Le Béruchot » :
06 70 43 10 88**

JSN
Sophrologie

Conférence : une aide pour retrouver un meilleur sommeil !

A l'occasion de la Journée du Sommeil 2012, la JSN Sophrologie s'associe au Centre d'Etudes et d'Applications de la Sophrologie et organise une « Porte Ouverte Sommeil » le **mercredi 14 mars à 20h30**, salle des familles.

Pour la 3ème année consécutive, le CEAS propose de faire découvrir gracieusement au plus large public le fonctionnement du sommeil et les principales techniques utilisées pour aider les personnes à optimiser leurs performances dans leurs actions quotidiennes en se réappropriant notamment un meilleur sommeil.

Pratique

**http://www.polesommeil-ceas.org
06 18 39 78 49 ou
sophrologie.sg@orange.fr**

JSN
Football

Soirée « Cassoulet » le samedi 31 mars à 19h30 à la salle « Le Bocage »

Au menu :
Salade de gésiers - Cassoulet - Fromage - Dessert - Café

Pratique

**Prix : Adultes 15 € / Enfants 5 €
Ouvert à tous.
Inscriptions avant le 26 mars
au restaurant « L'entre Temps »
au 02 99 37 82 65
ou Pierre Talec au 06 26 71 62 11.**

vie associative

Amigo Bretagne - France ADOT
Fest-noz

AMIGO Bretagne est un collectif d'associations militant pour le don et la greffe d'organes.

Constitué en 2003 à l'initiative d'associations de greffés et de France-ADOT 35 (Association pour la promotion du Don d'Organes, de moelle osseuse et de Tissus humains). Ce collectif AMIGO* regroupe 11 associations, poursuivant la même démarche : sensibiliser l'opinion à l'importance du don d'organes afin de réduire sensiblement les refus de prélèvement.

Un Fest-noz, **samedi 10 mars** à 20h30 à Nouvoitou, qui a pour but de sensibiliser par une action citoyenne, le public jeune et moins jeune au don d'organes et de tissus, don de moelle, de sang et de plaquettes. C'est aussi grâce à une grande participation du public, le moyen d'aider financièrement France-ADOT 35, une association dont les subventions publiques diminuent sérieusement et mettent en danger son avenir.

Des militants bénévoles greffés tiendront un stand d'information, avec de la documentation à disposition du public, pendant la durée du Fest-noz et répondront aux questions.

Venez nombreux pour vous détendre et vous amuser en compagnie des groupes Digresk, Esquisse, Damour/Bazillon et Vincendeau-Felder, mais aussi pour nous aider à continuer notre mission d'information auprès de nos concitoyens.

Motards nouvoitouciens

Vous êtes routard, vous roulez seul ou en duo, vous habitez Nouvoitou et vous aimez les balades sur les routes de notre région, retenez la date suivante : **dimanche 17 juin 2012.**

Organisation de la première sortie moto de Nouvoitou :

Le parcours définitif n'est pas encore arrêté mais le principe est le suivant, 200 à 250 km (aller/retour) direction la côte nord par les routes secondaires. Départ de Nouvoitou vers 9h-9h30 et retour pour 18h maxi. Le repas du midi se fera au restaurant et est à la charge de chaque participant. Afin d'organiser au mieux cette sortie vous pouvez vous inscrire en contactant :
Patrice Robin - 8, impasse des Filassières - 06 48 29 40 40 ou robin.petoux@wanadoo.fr

Plus de détails dans le prochain écho des moulins.

A votre service

Mairie ▶ Téléphone : 02 99 37 42 71

Horaires d'ouverture de la Mairie
- **Lundi, mercredi** **8h30 - 12h**
- **Mardi, jeudi, vendredi** **8h30 - 12h et 14h - 17h**
- **Samedi** **9h - 12h**
- **Site internet de la commune :** www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17
Permanence au public :
lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et mardi de 14h à 17h

Service Prévention & Médiation : 02 99 37 42 71
Jeudi de 9h à 11h45

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Culture et Vie Associative : 02 99 37 65 18

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes
02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance - Espace rue du Chêne Centenaire :
02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Cyberespace - Rue de Châteaugiron : 02 99 37 60 78
cyberespace@nouvoitou.fr

Médiathèque - Rue de Domloup : 02 99 37 84 71
mediatheque@nouvoitou.fr
Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 10h30-12h et 14h-18h
Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h-12h et 14h-16h30

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70
Directrice : Madame Laurence Dandin

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76
Directrice : Madame Marie-Laure HERTZ

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse
▼ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr
▼ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

Déchèterie
▼ Informations au service Valorisation des déchets
de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31
Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables
et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers

▼ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Messe à 11h le dimanche à Nouvoitou
Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron
au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal
à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00
Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda

Mars 2012

- **Vendredi 2**
- De 9h à 11h30 : Espace jeux - Nouboutchou
Salle des Familles

- **Samedi 3**
- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- À 12h30 : Repas des Aînés - Commune - Salle Le Bocage
- Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

- **Mercredi 7**
A 15h et 16h15 : Spectacle « Petit à Petit » - Commune
Salle Le Bocage

- **Vendredi 9**
- De 9h à 11h30 : Espace jeux - Nouboutchou
Salle des Familles
- A 19h : Vernissage des œuvres de Christian Boulanger - Mairie

- **Samedi 10**
- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Repas - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul
- Fest-noz à 20h30 - Amigo Bretagne - Salle Le Bocage

- **Dimanche 11**
Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

- **Lundi 12**
Conseil Municipal à 20h30 - Mairie

- **Vendredi 16**
De 9h à 11h30 : Espace jeux - Nouboutchou
Salle des Familles

- **Samedi 17**
- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Repas - APEL Saint-Martin - Salle Le Bocage

- **Lundi 19**
De 20h30 à 21h30 - Association Vie Libre
Logis des Cordeliers

- **Vendredi 23**
De 9h à 11h30 : Espace jeux - Nouboutchou
Salle des Familles

- **Samedi 24**
- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute

- **Dimanche 25**
Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

- **Lundi 26**
Concours de belote intercommunal - Club des Bons Amis
Salle Le Bocage

- **Mardi 27**
Printemps du SUET - Salle Le Bocage

- **Samedi 31**
- Marché de 8h30 à 13h - Place Haute
- Repas à 19h30 - JSN Football - Salle Le Bocage

EXPOSITION des œuvres de Christian Boulanger en mairie
jusqu'au 17 mars